

COMMUNE DE BOUSIES AMELIORATION DU CADRE DE VIE

OCTOBRE 1989



OBJECTIF DE L'ETUDE

La commune de BOUSIES souhaite bénéficier des modalités de financement d'études mises en place par le Conseil Général du Nord dans sa campagne de valorisation du cadre de vie.

Il apparaît nécessaire à la commune de Bousies de se doter d'outils de réflexion sur son développement immédiat et à venir, afin de conduire une politique performante et cohérente en matière d'aménagement des espaces communaux non bâtis.

En effet, la commune bénéficie d'un potentiel touristique et culturel qu'elle souhaite activement accompagner par des actions urbaines multiples visant à requalifier l'espace communal.

En cernant plus précisément le type et les modalités d'actions à entreprendre l'étude proposera :

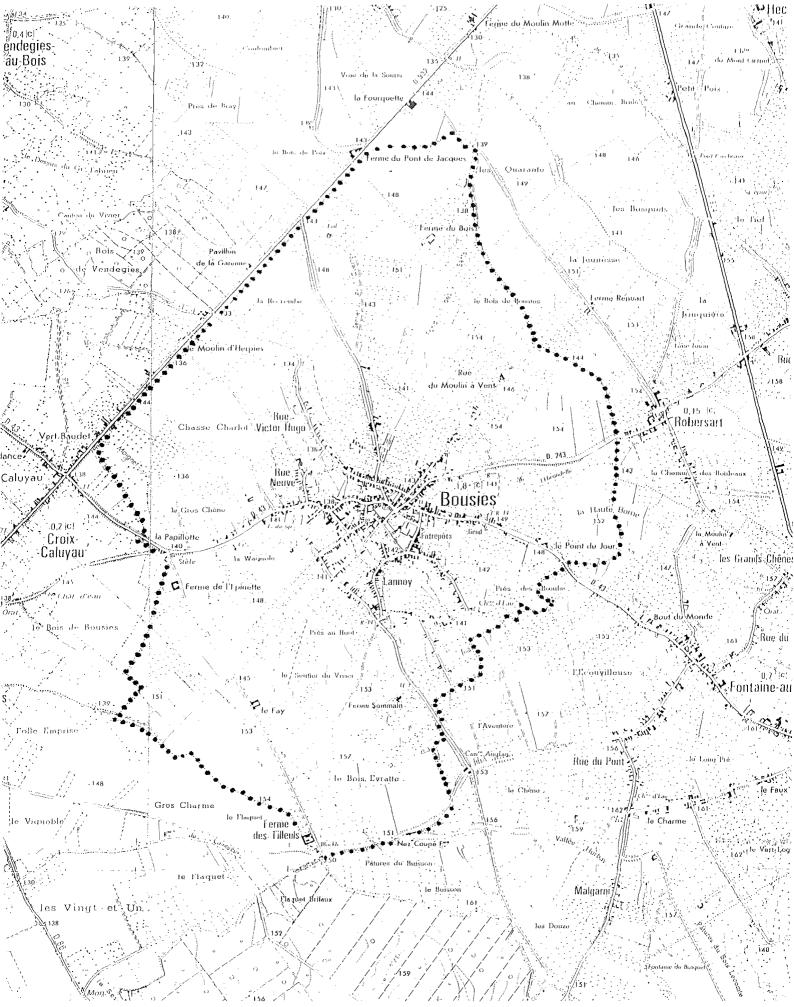
Un premier chapitre comprenant

. l'analyse du paysage urbain et rural de la commune :

- définition d'un schéma général d'aménagement ayant pour objectif la définition de l'image urbaine à atteindre qui peut être compartimentée selon les quartiers ou les priorités à donner
- définition d'un vocabulaire paysager spécifique à Bousies.

Un deuxième chapitre proposera une série d'Avant-Projets-Sommaires, d'esquisses chiffrées et un cahier de recommandations précisant les actions à mener en matière d'aménagement à moyen terme.

L'ensemble de cette étude sera réalisé avec l'agrément du Conseil Municipal et en totale concertation avec la population.



CARTE DU TERRITOIRE COMMUNAL

D'après la carte I.G.N. 1/25000

LES ACTIONS URBAINES

RUE RUELLE

Abords de la mairie

Abords du futur musée

RUE VICTOR HUGO

Abords de la rivière

Traitement des surlargeurs des

trottoirs

Abords du stade

AVENUE DU CHATEAU

Abords du carrefour avec la

rue Ruelle

RUE DE L'EGLISE

Les deux places

et leur liaison

RUE D'ORS

Recalibrage de la voie

RUE DE ROBERSART

Abords de la rivière et

délaissés dans le carrefour

LES ACTIONS PERI-URBAINES

LES VENELLES

ZONE DE LOISIRS

LES ENTREES DE LA COMMUNE

LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS

LE C.D. 43

RUE RUELLE

Cette artère principale de la commune, rassemble un certain nombre de places, placettes et carrefours qui structurent l'image de Bousies.

Face à la mairie, équipement majeur du village, se dresse un supermarché aux abords techniques et fonctionnels qui ne propose pas un parvis valorisant pour la mairie.



Il serait souhaitable de réfléchir à une meilleure intégration du commerce dans l'environnement urbain.

La place située au croisement du C.D. 43 et de la rue de l'église et un espace où le linéaire bâti s'interrompt, créant ainsi une respiration dans la ville. La valorisation de cette place devrait se faire dans le souci de créer un événement végétal fort et pas seulement avec la préoccupation de rentabiliser le stationnement.

Les trottoirs de la rue Ruelle

Ils ont parfois une largeur suffisante pour permettre le stationnement. Il serait important de réfléchir à la meilleure façon de traiter les zones réservées aux voitures et les zones réservées aux piétons.



Les abords du musée des évolutions et traditions populaires.

Il faut étudier non seulement l'utilisation des bâtiments et de la cour intérieure mais également les abords : côté rue, en réglant les conflits de stationnement aux abords d'un parvis d'équipement public, qualité des trottoirs et circulation piétonne.



Le carrefour avec la salle des fêtes

L'ensemble de cet espace fédéré par la salle des fêtes serait à valoriser en tenant compte des éléments forts qui composent le carrefour :

- calvaires
- parvis de la salle des fêtes
- surlargeur des trottoirs
- entrée d'atelier

Les abords du terrain de sports.

Cet équipement communal fait partie des lieux sur lequel devrait être évoqué le cadre de vie.

Une zone mal définie entre le terrain et la route devrait être traitée comme une porte d'entrée la commune.

Ces différents points énumérés, en complète harmonie avec les projets communaux devraient faire l'objet d'une réflexion d'ensemble pour valoriser cet axe principal de Bousies.

L'étude devrait apporter les propositions concernant :

- le traitement des sols :
 - . restructuration de pavement
 - . confortation d'aire stabilisée
 - . zone à engazonner etc..
- Implantation de mobilier urbain :
 - . bancs bornes abris panneaux d'affichage éclairage.

- Valorisation d'éléments traditionnels :
 - . garde-corps grille muret pierre bleue bordure pierre bleue .
- Composer l'espace végétal public :
 - . plantation d'alignement
 - . écrans végétaux
 - . clôture de haies vives

avec réintroduction d'essences régionales, mise en place d'un préverdissement des délaissés publics.

LA RUE DE L'EGISE ET SES DEUX PLACES

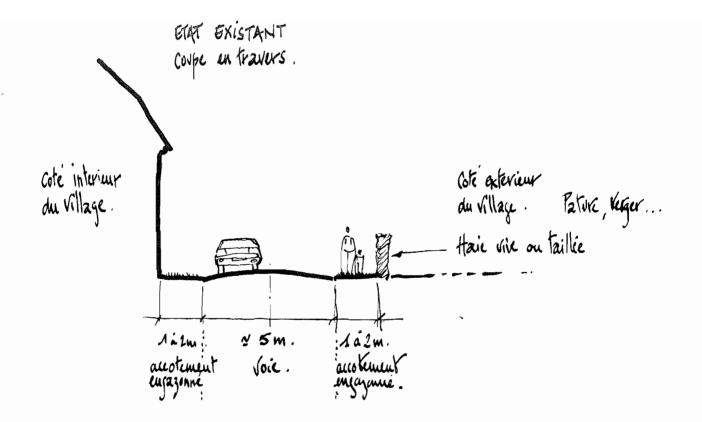


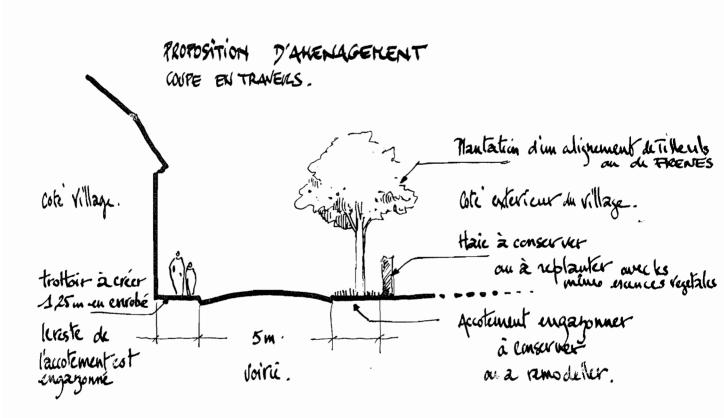
Espaces centrals de la commune, ces différents points devraient être porteurs du dynamisme de la commune.

Il est indispensable que l'étude réfléchisse à la liaison des deux espaces pour intégrer au mieux l'église et son parvis dans la continuité de la rue principale. Pour éviter le phénomène actuel où la place de l'église est sur un espace excentré de l'activité du village.

L'étude devrait parallèlement au traitement des places, réfléchir à l'organisation des abords immédiats de l'église qui sont encombrés de bâtiments parasites. L'emplacement du monument aux morts ne semble pas être au meilleur endroit. Les arbres tiges, installés sur les espaces publics et notamment sur la place de l'église ne présentent pas le meilleur état sanitaire.







LA RUE D'ORS

Caractéristiques actuelles de la voie

Ce chemin est situé en périphérie du centre du village de Bousies et ne représente pas un axe principal de pénétration dans le village.

Ce chemin rural est principalement bordé de parcelles agricoles : vergers et pâtures, certaines parcelles sont bâties de maisons individuelles ou d'exploitations agricoles en front à rue.

Le gabarit actuel du chemin est de 5 m environ avec des accotements latéraux de 1 m, engazonnés et très souvent bordés de haies typiques des régions de bocages.

Ces différentes caractéristiques façonnent l'image rurale de ce chemin.

Les aménagements projetés

Il serait intéressant que les aménagements envisagés conservent les caractéristiques existantes et notamment le gabarit actuel qui donne toute satisfaction.

Une rue plus large où les voitures se croiseraient plus amplement inciterait les automobiles à des vitesses supérieures, ce qui n'est pas souhaitable dans l'enceinte bâtie du village.

L'absence de trottoir rend le parcours piéton délicat, la création d'un trottoir unilatéral de 1,25 m avec en vis-à-vis un accotement engazonné et planté de Charmes ou de Frênes serait un compromis possible entre l'image rurale à préserver et le confort des usagers.



LA RUE DE ROBERSART

La qualité de cette rue devrait trouver toute sa plénitude si la rivière et ses rives étaient mises en valeur.

La multitude de passerelles qui l'enjambent devraient trouver une unité de traitement.

Des plantations de végétaux adaptés au milieu humide tel que le saule blanc, ou le frêne commun taillé en têtard renforceraient les abords de la rivière.

Le délaissé (parcelle privée) devrait dans le carrefour être l'objet d'un aménagement sommaire pour garder un caractère précaire tel que, un engazonnement et la plantation d'un arbre auprès duquel peut être installé un banc.

La rivière actuellement dévalorisée par l'absence de traitement devrait après quelques aménagements en rives redonner vie aux lieux.





Un espace privé délaissé, que la commune devrait de façon provisoire prendre à sa charge pour valoriser l'entrée principale de la rue.

LES VENELLES ET CHEMINS RURAUX

La commune de Bousies est traversée par une multitude de venelles à l'intérieur de son territoire bâti. Ces venelles se prolongent dans l'espace agricole par des sentiers ruraux.

Beaucoup de ces cheminements piétons ont gardé leurs caractéristiques originales : étroits, bordés de plantations en haies vives.

Cependant un certain nombre sont ou en voie de disparition pour de multiples raisons ou en voie de transformation, sans respect de l'originalité du lieu.

L'étude devrait permettre d'en faire l'inventaire exhaustif :

- proposer des parcours
- étudier une signalisation spécifique
- établir des propositions de réaménagement :

des plantations du mobilier tel que des

bornes signalant les entrées et des bancs agrémentant la promenade.





Cette venelle aux abords de l'école devrait retrouver un caractère moins austère. L'harmonie du lieu est donnée par la qualité des végétaux qu'il faut préserver à long terme.

LES ENTREES DE LA COMMUNE

Il serait souhaitable de conforter le caractère bocager des lieux dans lesquels se trouve située la commune de BOUSIES.

Les entrées de la commune, espaces où se façonnent les premières images de marque, pourraient être les lieux privilégiés pour y effectuer des plantations d'alignements à partir d'essences spécifiques à la région du type Charme commun ou Frêne commun, sur les accotements engazonnés des différents chemins départementaux qui pénétrent dans l'espace communal.